

Extrait de la fiche RNCP n°20649

Code NSF : 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission - 255 Électricité, électronique

Codes des fiches ROME les plus proches : I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles -

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information - M1801 : Administration de systèmes d'information

➡ Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

- Grâce à sa maîtrise du fonctionnement des principaux éléments constituant les réseaux (commutateurs (switches), routeurs, serveurs, Pabx, bornes wifi, antennes...) le diplômé R&T, à partir des besoins exprimés par les utilisateurs, va participer au développement et à l'installation des matériels et logiciels. Il va configurer, sécuriser, maintenir, dépanner et administrer des systèmes de transmission. Pour cela, il est capable de mettre en œuvre des moyens de mesure et d'analyses de ces systèmes (mesures électriques, analyse de protocoles de transmission, outils de supervision...).
- Sa maîtrise de la langue française comme de la langue anglaise, lui permettent de conseiller, de former et d'aider les utilisateurs, que ce soit sur site ou par télé-opération.
- Son périmètre d'intervention concerne les systèmes complexes ou liés aux opérateurs de télécommunication comme ceux comprenant : l'intégration de services voix/données, la gestion de flux d'informations, la convergence des réseaux informatiques de données et des réseaux de télécommunication, les systèmes collaboratifs, la virtualisation, la visioconférence, la télévision par Internet, la télé-présence, la messagerie unifiée, les applications médicales, la domotique...
- Compétences transversales
 - ◊ Rédiger et interpréter des documents professionnels (y compris en anglais). Communiquer avec son environnement professionnel, interne et externe, y compris en anglais
 - ◊ Travailler en équipe projet, en utilisant des outils collaboratifs. Gérer un projet en respectant les délais et les contraintes économiques à l'aide d'outils de gestion de projet
- ◊ Veiller à l'application stricte des règles d'Hygiène et de sécurité et des normes environnementales
- ◊ Répondre aux contraintes économiques, environnementales et légales
- ◊ Analyser et identifier des composantes d'un système complexe, associant les fonctions électroniques, la gestion de l'énergie, la communication et les transmissions
- ◊ Choisir et adapter les différentes architectures cibles et programmer des systèmes constitutifs du réseau
- ◊ Installer et déployer physiquement un réseau (équipements actifs, supports : fibre, paire torsadées, liaison hertzienne ...)
- ◊ Déployer des outils en réseaux (messagerie, outils collaboratifs...)
- ◊ Assurer la sécurité et les accès aux systèmes d'information (pare-feu...)
- ◊ Configurer et déployer des outils de test de flux de données et de validation des architectures réseaux et télécom (câblage, protocoles, qualité de service...)
- ◊ Dépanner, maintenir, assurer le contrôle préventif et le suivi opérationnel d'équipements y compris la mise en conformité d'équipements
- ◊ Valider la qualité des services proposés
- ◊ Proposer et mettre en œuvre des services virtualisés pour la mutualisation de ressources (accès et droits d'utilisateurs sur un serveur) et l'économie d'énergie
- Analyser les problèmes des communications radiofréquences et optimiser la disposition des équipements (respect des règles CEM et de la réglementation en matière de puissance d'émission notamment)

➡ Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles avec ce diplôme

- Le diplômé en Réseaux et Télécommunications exerce dans toutes les entreprises utilisant les technologies de transmission d'information et de télécommunication. Il est donc présent dans tous les métiers de l'administration des systèmes d'exploitation, de l'informatique ubiquitaire ou spécifique aux communications, de l'administration des réseaux, de la téléphonie, ainsi que dans le développement d'applications (par exemple e-commerce, objets connectés...).
- Les secteurs d'activité relatifs aux métiers des diplômés R&T sont divers :
 - ◊ Installateurs de systèmes informatiques en réseaux (câblage, installation de systèmes, configuration des ordinateurs, tablettes...);
 - ◊ Hébergeurs de solutions web ;
 - ◊ Intégrateurs de réseaux pour le compte de PME et grands groupes ayant externalisé ces fonctions ;
 - ◊ Opérateurs de télécommunications et fournisseurs d'accès à Internet ;
 - ◊ Sociétés de service (SSII, déploiement de BTS, câblages urbain et extra urbain) pour le compte d'opérateurs ;
 - ◊ Constructeurs d'équipements;
 - ◊ Grands comptes, PME et administrations et tous les utilisateurs de services gérant elles-mêmes leur système d'information et de communication, comme les banques, les assurances ou les hôpitaux, ...
 - ◊ Installateur de réseaux (câbles, fibres, routeurs, PABX, configuration des ordinateurs...)
 - ◊ Administrateur de réseaux
 - ◊ Superviseur de réseaux opérateurs
 - ◊ Développeur de serveurs y compris virtualisation et services associés
 - ◊ Chargé de la maintenance de systèmes de transmission

Descriptif des composantes de la certification

La certification s'acquiert, pour l'acquisition par la formation, après évaluation concernant les unités d'enseignements suivantes :

- UE 11 - Découverte métiers 16 ECTS
- UE 12 - Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques 14 ECTS
- UE 21 - Consolidation métiers 17 ECTS
- UE 22 - Développement des compétences transversales et scientifiques 13 ECTS
- UE 31 - Approfondissement métiers 16 ECTS
- UE 32 - Renforcement des compétences transversales et scientifiques 14 ECTS
- UE 41 - Immersion en milieu professionnel (stage) 16 ECTS
- UE 42 - Perfectionnement scientifique et professionnel 14 ECTS

Dans le cas d'acquisition par la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'évaluation se fait sur la base du référentiel d'activités et de compétences de la spécialité.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Par candidature individuelle	X		
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants- chercheurs et professionnels

Non accessible en Nouvelle Calédonie et Polynésie Française

Statistiques

Enquête ADIUT (<https://idges.pleiade.education.fr/vfep/iut/iut.htm>).

Autres sources d'informations :

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur:

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

<http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification

Le DUT « Génie des télécommunications et réseaux » devient le DUT « Réseaux et télécommunications » par arrêté du 10 août 2005.

Précédent arrêté relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Réseaux et télécommunications : *arrêté du 24 juillet 2008*